



# En direct du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2023

Bulletin d'information n° 259

## **Zonage pour l'accélération de la production d'énergie renouvelable.**

A la suite de l'annonce dans le « En Direct » du 22 septembre 2023, une commission composée de 5 élus et 7 habitants de Tramayes a été constituée afin d'étudier les possibilités d'accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune et de répondre ainsi à la loi d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023.

Cette commission a travaillé pendant 4 réunions. Si l'acceptation de certaines formes énergétiques ne posait aucun problème, il y a eu des débats en particulier sur l'énergie éolienne. Finalement les propositions de la commission sont les suivantes :

- Acceptation d'accroissement sur l'ensemble du territoire de la commune du photovoltaïque en toiture, du solaire thermique, du bois énergie et de la géothermie de surface ou en profondeur.
- Considérant que le photovoltaïque en toiture présente un potentiel très important, il n'est pas retenu de zonage pour l'accélération du photovoltaïque au sol qui peut concerner des surfaces agricoles de plusieurs hectares.
- Afin d'éviter des unités de méthanisation de caractère industrielle mais de ne pas bloquer des projets de taille modeste, il est décidé de zoner en accélération méthanisation les abords des sites agricoles dans un périmètre de 100 m à condition d'être à plus de 100 m de l'habitation d'un tiers.
- Au vu d'études concordantes réalisées par des opérateurs spécialisés en 2013 et 2023, acceptation de zoner pour une éolienne près du col du Grand Vent à proximité de la route départementale 45 sous conditions qu'elle fasse partie d'un parc communautaire avec la commune de Saint Point et qu'une charte de bonnes pratiques soit adoptée à l'échelle communautaire.

Saluant le travail de qualité réalisé en un temps très court par la commission, le conseil municipal a donné son accord sur l'ensemble des propositions. D'autre part, comprenant qu'en particulier le sujet sur l'éolien peut être clivant et qu'il est sans doute nécessaire d'expliquer le choix communal, une **réunion publique d'information vous est proposée le vendredi 15 décembre à 20h en mairie.**

## **Marché de travaux pour l'Institut de Tramayes**

Sous forme de procédure négociée, il a été possible de trouver des répondants pour tous les lots de travaux de l'Institut de Tramayes. Après examen de l'ensemble des candidatures, chaque lot a pu être affecté. Le montant global des travaux pour les deux phases (ancienne école élémentaire, maison des associations) est de 2 653 984,14 €ht soit 5,21% en dessous de l'estimation faite par le cabinet architecte. Compte tenu des délais administratifs de finalisation du dossier, les travaux portant sur l'ancienne école élémentaire vont pouvoir débiter au cours du premier trimestre 2024.

## **Autoconsommation collective patrimoniale**

La municipalité gère actuellement trois installations photovoltaïques qui produisent annuellement environ 92 MWh. Parallèlement, pour l'ensemble des bâtiments, la municipalité consomme annuellement 124 MWh en électricité (sans inclure la consommation d'électricité pour l'éclairage public). Afin d'avoir une stabilité des prix sur une partie de sa consommation d'électricité annuelle, le conseil municipal a décidé de donner suite à l'étude d'autoconsommation faite par le fournisseur actuel, à savoir ENERCOOP.

Concrètement, l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques sera en priorité utilisée pour l'usage municipal, le surplus étant, comme actuellement, revendu à EDF. L'étude montre qu'avec une hypothèse très conservatrice d'une hausse de l'électricité de 2% par an, sur une période de 20 ans, le gain financier annuel moyen serait de l'ordre de 2000 €.

Les personnes qui souhaitent connaître cette étude peuvent regarder <https://www.tramayes.com/PV/23-11-22-ENERCOOP-ACC-leger/>

## **Sécurisation chauffage de secours pour l'EHPAD**

Actuellement, il y a à l'EHPAD une chaudière fuel qui est parfois utilisée soit pour se substituer à la chaufferie en cas de panne et assurer le chauffage de secours de l'EHPAD en hiver, soit pour produire l'énergie nécessaire à l'EHPAD en saison estivale. Toutefois cette chaudière, datant de 1996, présente des signes de faiblesse de plus en plus fréquents. Afin de consolider le système de production de chaleur, le conseil municipal confie au bureau thermique EEPOS une étude de faisabilité d'une solution complémentaire qui pourrait se présenter sous forme d'un ensemble de capteurs thermiques couvrant une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>.

## **Convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux**

Afin de répondre favorablement aux institutrices qui envisagent avec les élèves une étude locale de la biodiversité, le conseil municipal accepte de passer une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

## **Eclairage public**

A la suite de l'annonce dans le dernier En Direct de travaux sur l'éclairage public, certaines personnes ont souhaité un accroissement du nombre de luminaires actuellement en service. En rappelant que cet éclairage public ne concerne que le bourg, le conseil municipal décide de demander au syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire (SYDESL) d'étudier cet accroissement sur la route des Pierres Blanches.

## **Fibre et téléphonie**

Suite à la finalisation de raccordements au réseau fibre, des nombreux dysfonctionnements ont été constatés. Il semble que pour la majeure partie d'entre eux, le problème soit résolu. Cependant, toutes les personnes rencontrant des difficultés sont invitées à le signaler en mairie afin que l'on puisse apprécier si une action de groupe est nécessaire.

D'autre part, ces interruptions de raccordement au réseau fibre ont montré en certains endroits la faiblesse du réseau de téléphonie. Afin éventuellement d'améliorer la situation les personnes qui ont des difficultés de téléphonie portable et/ou d'accès au réseau 4G dans leur habitation ou à proximité, sont invitées à le signaler en mairie.

## **Informations diverses**

### **\*Application panneau pocket de la mairie de Tramayes pour informer et alerter les habitants.**

Pour accéder à ces informations, il vous suffit de télécharger l'application en recherchant panneau pocket, appstore ou playstore, sur votre mobile, ou sur votre ordinateur.

Ouvrez panneaupocket et désignez ensuite la commune en favori en cliquant sur le cœur à côté du nom. Pas besoin de créer un compte, 100% anonyme, et vous recevrez ainsi les événements (ayant lieu sur la commune), l'actualité et les alertes publiés régulièrement par la mairie.

### **\*Vœux du Maire**

La cérémonie de vœux du Maire aura lieu **samedi 6 janvier 2024 à 19 heures à la salle des fêtes**

Toute la population est cordialement invitée.

A cette occasion les personnes arrivées sur la commune en 2023 et les parents des bébés nés cette année sont invités à se faire connaître en mairie et à venir tout spécialement à la cérémonie des vœux du Maire afin de faire connaissance.

### **\*Fermeture pour congés de fin d'année :**

Mairie : mardi 2 janvier 2024

bibliothèque : du 26 au 30 décembre 2023

**\*Coupures de courant en raison de travaux ENEDIS le 23 janvier 2024 de 8 h 30 à 15 h 30**, lieux concernés : Nay, Les ciberts, Prayes, la Villette, Branches, la garde, 520 rte de la Garde, 504 impasse des ciberts.

## **Calendrier des manifestations**

Dimanche 10 décembre, vente à emporter du Club Sportif Tramayon Place de la Poste

Dimanche 17 décembre, marché de Noël salle des fêtes

Samedi 6 janvier 2024 à 19 heures, vœux du Maire salle des fêtes

Samedi 20 janvier 2024, tartiflette du Comité des Fêtes salle des fêtes

Samedi 27 janvier 2024 loto du foot salle des fêtes

Dimanche 4 février, loto Amitiés Loisirs.

## **PERMANENCES FRANCE RENOV**

Conseils gratuits et neutres sur les aspects techniques et financiers. Permanences sur rendez-vous :

-Tramayes le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9heures à 12 heures

-Matour le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 9 heures à 12 heures.

03 85 21 05 41 du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures.

[renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr](mailto:renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr)

## **4EME EDITION DU FORUM DE LA RENOVATION ENERGETIQUE**

La 4e édition du Forum de la Rénovation Énergétique aura lieu les 8 et 9 mars 2024 à Tournus. Le forum est organisé depuis plusieurs années grâce à un partenariat entre le PETR Mâconnais Sud Bourgogne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche Comté.

Son objectif est de permettre d'avoir une vision globale de son projet de rénovation afin de l'aborder de la manière la plus sereine possible. La manifestation se déroule sur deux jours avec une journée technique destinée prioritairement aux professionnels le vendredi, et plutôt pour les particuliers le samedi, sans pour autant que cela soit exclusif. Le forum se veut être un lieu d'information pour les porteurs de projets et d'échanges de bonnes pratiques entre professionnels dans un esprit convivial.

Lors de ces deux journées, de nombreux partenaires et professionnels du bâtiment tiendront des stands pour conseiller les visiteurs : Espaces Conseil France Rénov, Accompagnateurs Rénov, artisans, architectes, bureaux d'études.

Ces deux jours seront rythmés par des temps d'échanges sur des thèmes bien précis comme les évolutions des aides financières, l'emploi de matériaux biosourcés et ses différents intérêts, la nécessité de penser globale lorsque l'on parle de rénovation, l'importance de la ventilation ... Mais elles seront aussi l'occasion de visiter des chantiers de rénovation exemplaire à proximité afin d'illustrer l'importance d'une vision globale dans un chantier de rénovation.

Afin de partager ces informations au plus grand nombre, l'entrée du forum est gratuite.

informations auprès de Quentin Le Coint : [glecoint@maconnais-sud-bourgogne.fr](mailto:glecoint@maconnais-sud-bourgogne.fr) et 07 68 34 70 23

# Messages transmis par les associations

## INSTITUT DE TRAMAYES

Les étudiantes de Tramayas organisent un événement !

**Le 8 décembre, de 17 heures à 22 heures**, nous vous proposons une distribution de soupe gratuite dans le cadre d'une exposition de témoignages de personnes ayant travaillé dans l'artisanat et l'agriculture, à Tramayas et alentours.

Il y aura aussi de la musique, à 20 heures vous pourrez danser sur le son de la fanfare. Si vous savez jouer d'un instrument et que vous voulez partager vos talents, venez sur notre scène ouverte !

En espérant vous voir nombreuses et nombreux !



**VILLAGES SOLIDAIRES**

### Les BricoLiens

Depuis plusieurs années, Villages Solidaires s'implique dans le domaine de l'économie circulaire (gratifieria, thème des tables rondes à la Fête des Solidarités...). En 2023, un nouveau dispositif d'ateliers de co-réparation a été créé, en lien avec le SIRTOM et la CCSCMB : Les BricoLiens regroupent une dizaine de bricoleurs-bénévoles engagés et se déroulent tous les 2 mois en itinérance sur le territoire de la CCSCMB, pour aller au plus près des habitants.

Les 2 premiers ateliers ont eu lieu les 30.09 à Trambly et 07.10

à St Point - Fête des Solidarités. Ce fut un moment de rencontre entre les bricoleurs bénévoles et les habitants en quête de solutions de réparation, voire d'apprendre à réparer.

**Prochain atelier samedi 9 décembre de 9 heures 30 à 12 heures**

Informations au **06.77.30.29.81**



### Accompagnement scolaire

Villages Solidaires propose un temps d'accompagnement à la scolarité au sein de 4 villages du territoire. Ce dispositif regroupe 45 jeunes, primaires et collégiens, du CP à la 5°. Une équipe de 20 bénévoles les accompagne toutes les semaines au cours d'une séance par semaine. Renseignements et inscription au 06 80 12 72 76 .

Nouveauté : Ouverture d'un 2ème groupe pour les écoliers à Tramayas et pour les collégiens à Matour.

### Appel à bénévoles !

Vous avez du temps ? Vous souhaitez vous impliquer au sein d'une association active sur votre territoire ? Rejoignez l'équipe bénévole de Villages Solidaires : pour accompagner des enfants dans leur parcours scolaire, devenir conducteur bénévole, bricoler, réparer, participer à la vie locale !

Villages Solidaires - [contact@villagesolidaires.fr](mailto:contact@villagesolidaires.fr) - [www.villagesolidaires.fr](http://www.villagesolidaires.fr) - 06 77 30 29 81